

L'équipe

Au CAMSP, vous rencontrerez une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, garantissant la qualité de l'accompagnement.

Les responsables du service:

- Directrice générale
- Directeur adjoint des établissements et services
- Directeur technique (pédiatre)

La secrétaire Médico-sociale et la Coordinatrice

sont souvent vos premières interlocutrices à l'accueil ou au téléphone.

Une équipe pluridisciplinaire :

- Le pédiatre garantit une prise en charge médicale et coordonne le travail des professionnels pour assurer un parcours fluide à votre enfant.
- Une équipe technique composée de la manière suivante :
 - Pédopsychiatre
 - Psychologue
 - Ergothérapeute
 - Psychomotriciennes
 - Educatrices de jeunes enfants
 - Masseur kinésithérapeute

L'intervenante sociale est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous informer, elle peut également vous soutenir dans votre rôle de parent.

Qui finance ?



* Pour pouvoir fonctionner, le CAMSP bénéficie d'un budget financé à 80 % par l'Agence Régionale de Santé et à 20 % par le Conseil Départemental.

* La mise en place de l'accompagnement et des soins ne nécessite aucun règlement au CAMSP.



CAMSP Dr LAYADI Mustapha

20, avenue Pierre Mendès France
23000 GUERET Cedex

☎ 05.55.52.84.83

✉ camsp@lespep23.org

HORAIRES du standard téléphonique

du lundi au vendredi:

8h45 - 12h00

13h15 - 17h00



C.A.M.S.P.

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Docteur LAYADI Mustapha

Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles



Association Gestionnaire

Les PEP 23

La Solidarité en Action

www.lespep23.org



Présentation

Le CAMSP est un centre qui reçoit les enfants, de la naissance à 6 ans, présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs, intellectuels, ou des troubles du neuro-développement avec ou sans difficultés relationnelles associées .

3 axes d'intervention :

- **Dépistage et diagnostic précoce ;**
- **Prévention ;**
- **Soins et accompagnement.**



Parcours d'accompagnement

Accueil

Inscription : elle s'effectue auprès du secrétariat à la demande d'un responsable légal de l'enfant.

Entretien d'accueil : il est réalisé par l'intervenante sociale au CAMSP ou au domicile.

Commission de traitement des inscriptions (CTI) : la CTI traite les demandes d'inscription. Elle se réunit de façon régulière. Elle définit sous autorité médicale les orientations à préconiser.

Diagnostic

Mise en œuvre des bilans : consultation pédiatrique, consultation pédopsychiatrique, entretiens pluridisciplinaires, entretiens individuels et/ou familiaux, interventions au domicile, passation de tests, etc...

Les bilans peuvent prendre différentes formes: entretiens pluridisciplinaires, entretiens individuels et/ou familiaux, interventions au domicile, passation de tests, etc... Ils peuvent être complétés par le recours à des bilans extérieurs et/ou des contacts avec les partenaires.

Synthèse d'accueil: elle est réalisée à l'issue des bilans et permet l'élaboration du Projet Personnalisé de Soins et d'Accompagnement (PPSA).

Soins et accompagnement

Il s'agit de mettre en œuvre le projet personnalisé qui, selon son contenu, peut mobiliser une ou plusieurs modalités de suivi.

Les soins et l'accompagnement au CAMSP s'effectuent principalement sous forme de séances individuelles et/ou collectives auxquelles vous pouvez être associés.

Au moins une fois par an, une synthèse d'évolution en équipe pluridisciplinaire est organisée.



Spécificités :

Suivi des enfants prématurés

Suivi surveillance